18e TOURNOI NATIONAL B
« LUC DELAUNEY »
LUNDI 8 MAI 2023

Homologation nationale : N°

JA : Joël Derenne (JA 3), Didier Lecoq (JA3) et Dominique Goutté (JA2)

REGLEMENT

Article 1 : Informations générales

Le club de St Pair Bricqueville TT organise le Lundi 8 mai 2023 son 18e tournoi national B de Tennis de Table. Il est ouvert à **tous les joueurs et joueuses** licenciés FFTT. Il se disputera sur 32 tables à la cité des sports de Granville, boulevard des Amériques.

Article 2 : Déroulement

Ce tournoi comportera 9 tableaux. Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points. Les tableaux débuteront par des poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe. Le forfait d'un joueur pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

Un joueur absent non déclaré pour son 1er tableau sera déclaré forfait pour son 2ème tableau.

« En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. »

Article 3 : Organisation du tournoi. Tableaux

Les classements pris en compte seront ceux de la deuxième phase de la saison 2022/2023. Chaque joueur pourra participer au maximum à 2 tableaux et **le tableau toutes catégories au tarif de 5 €.**
Les joueurs ne peuvent pas s'inscrire dans les tableaux de même créneau horaire (9 h/10 h et 10h/10h30)
Les tableaux A, C et D sont limités à 48 joueurs.
Le tableau B est limité à 60 joueurs.
Les tableaux E, F et G sont limités à 36 joueurs.
Le tableau H est limité à 24 joueuses. Le tableau I est limité à 48 joueurs.

Article 4 :

Les joueurs devront être munis de leur licence lors du pointage qui s'effectuera 30 mn avant le début de chaque tableau.

Les balles plastiques homologuées seront fournies par les joueurs. L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT. Une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire. Tous les cas non prévus à ce règlement ainsi que les litiges qui pourraient survenir, seront tranchés par le juge-arbitre du tournoi, M. Joël DERENNE (JA3).

Article 5 : Le club de St Pair Bricqueville TT décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi. Le fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 6 : Services à disposition

Une buvette et restauration seront à votre disposition

Article 7 : Tableaux. Horaires et dotations

Plus de 4900 € de prix dont 4790 € en espèces et coupes offertes aux 2 premiers de chaque tableau

Tableau	Catégorie	Horaire	Engt	1er	2e	3/ 4e	¼ de finale*
A	500 à 899	9 h 00	7 €	60 €	40 €	2 X 20 €	lots
B	500 à 1099	10 h 30	7 €	70 €	50 €	2 X 25 €	lots
C	500 à 1299	9 h 00	7 €	80 €	60 €	2 X 30 €	lots
D	500 à 1499	11 h 30	7 €	100 €	70 €	2 X 35 €	lots
E	500 à 1699	10 h	7 €	120 €	90 €	2 X 40 €	lots
F	500 à 1999	11 h 30	8 €	140 €	100 €	2X 45 €	lots
G	500 à 2299	10 h 00	8 €	250 €	200 €	2 X 90 €	30 €
H	Féminines Ttes catégories	12 h 30	8 €	150 €	120 €	2 X 40 €	lots
I	Ttes catégories	14 h 00	10 €	1000 €	500 €	2 X 250 €	80 €
Total							

Bon d'achat de 100 € et challenge seront offerts au meilleur club à l'exception du club de Saint Pair Bricqueville (minimum 5 joueurs). 1 point par joueur. 5 3, 1 point pour les 4 premiers.
Bon d'achat de 60 € offert au meilleur joueur non numéroté participant au tableau toutes catégories (en cas de plusieurs joueurs partage du bon)
Bon d'achat de 40 € à la plus importante performance de la journée.
Le club se réserve de réduire les dotations en cas de participation insuffisante dans un tableau (moins de 16 joueurs).
* Lots aux1/4 de finalistes si au moins 16 participants dans le tableau.

Article 8 : Des photos seront prises durant ce tournoi. Elles pourront vous être adressées gratuitement sur simple demande. Le club de Saint Pair Bricqueville se réserve le droit de les utiliser sur son blog, http://pongistes-stpairais.over-blog.com/, dans la presse…

Article 9: Inscriptions et tirage au sort

Les inscriptions sont reçues jusqu'au dimanche 7 mai à 18 h chez :
M Jacques CANUET La Soulaterie 50320 BEAUCHAMPS.
Tel : 06 61 70 66 01 **jacquescanuet@wanadoo.fr**

La mise en poules se fera 15 minutes avant le début de chaque tableau.
Le tirage au sort public de mise en tableau aura lieu à la table du juge arbitre à la fin des poules de chaque tableau avec le respect des assiettes.